

# CAHIER DES CHARGES

## I. Informations générales

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| Référence                     | ALTP/2020/GUI/ECT002   |
| Intitulé de la mission        | Diagnostic technique et renforcement du dispositif de la ligne verte du 116  |
| Bénéficiaire(s)               | L'ONG AGUIAS sous couvert du Comité National de Lutte Contre la Traite des Personnes et Pratiques Assimilées (CNLTPPA) |
| Pays                          | République de Guinée   |
| Durée totale des jours prévus | 2 mois maximum pour 9000 euro  |

## II. Contexte et justification du besoin

En Guinée, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo, au Bénin, et au Nigéria, la traite est un phénomène interne et externe. En particulier, le Nigeria demeure le principal pays d'origine (hors UE) des victimes de la traite identifiées dans l'Union Européenne<sup>1</sup>. Selon l'OIM, le nombre de femmes et de filles victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle arrivées dans l'UE par la route de la Méditerranée centrale a augmenté de 600% entre 2014 et 2017. Les données disponibles traduisent une plus forte exposition des mineurs et des femmes aux risques de traite à des fins d'exploitation par le travail. Sur l'ensemble des pays du projet, le travail domestique, les secteurs agricoles, l'élevage, l'industrie de la pêche, les industries d'extraction minières, le bâtiment, la restauration, l'industrie textile, la vente ambulante, la mendicité forcée constituent les secteurs les plus propices aux pratiques abusives. La traite à des fins d'exploitation sexuelle des femmes et de mineurs sont attestées sur l'ensemble des pays de la zone. Les efforts des gouvernements pour renforcer les mécanismes d'identification et d'assistance aux victimes sont notables mais demeurent fragiles et limitent les possibilités de quantifier en valeur absolue l'étendue du phénomène.

En Guinée, le Comité national de lutte contre la traite et pratiques assimilées (CNLTPPA), désormais autonome et doté d'un secrétariat exécutif, a été institué par décret présidentiel le 17 février 2017. Sous l'autorité du Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance, il est « l'organe d'impulsion, de conception et d'élaboration des politiques, programmes et projets relatifs à la lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées »<sup>2</sup>.

Le 9 novembre 2004, la Guinée a ratifié la Convention des nations unies contre la criminalité transnationale organisée adoptée le 15 novembre 2000 (dite la Convention de Palerme) et le

<sup>1</sup> Premier document de travail d'Eurostat sur la traite des êtres humains en Europe (2013), Second document de travail d'Eurostat sur la traite des êtres humains en Europe (2014), puis édition révisée (2015). Rapport de la Commission sur les progrès réalisés dans la lutte contre la traite des êtres humains (2016).

<sup>2</sup> (Article 2 du décret de D/2017/039/PRG/SGG)



FINANÇÉ PAR  
L'UNION  
EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CO-FINANÇÉ  
PAR LA FRANCE



EXPERTISE  
FRANCE

MIS EN ŒUVRE  
PAR EXPERTISE  
FRANCE

Appui à la lutte contre la traite des  
personnes dans les pays du Golfe de  
Guinée

Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer, et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, adopté le 15 novembre 2000 (dit le Protocole de Palerme).

L'ancien Code pénal guinéen datait de 1998 ne prenant pas en compte l'infraction de traite des personnes. Cette inclusion de l'infraction dans la législation pénale guinéenne date de 2016 avec le nouveau code pénal. Le nouveau Code pénal guinéen, issu de la loi n°2016/050/AN du 26 octobre 2016 portant Code pénal, définit et réprime l'infraction de traite des êtres humains. L'Office pour la Protection du Genre, de l'Enfance et des Mœurs (OPROGEM) est la division de la police guinéenne (Ministère de la Sécurité et de la Protection civile) en charge de poursuivre les cas de traite et de travail des enfants.

Dans la perspective de renforcer les acquis, le pays bénéficie d'un appui d'Expertise France dans le cadre de la mise en œuvre du projet « d'appui à la lutte contre la traite des personnes dans les pays du Golfe de Guinée ». Ce projet, cofinancé par le fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique de l'Union européenne (FFU) et par Expertise France, s'articule autour de quatre axes : (i) consolider la légitimité, le leadership et les capacités opérationnelles des instances interministérielles de lutte contre la traite des personnes, (ii) Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne pénale, (iii) Renforcer les services spécialisés et les services de droit commun accessibles aux victimes et (iv) Dynamiser la coopération transfrontalière.

Le plan pluriannuel du projet issu des priorités du comité national, projette de renforcer les capacités techniques de la ligne verte du 116 portée par l'Association Guinéenne des Assistantes Sociales (AGUIAS) tout en amorçant le processus de renforcement par un diagnostic approfondi du système.

**Information sommaire sur le dispositif du 116** : l'Association Guinéenne des Assistantes Sociales (AGUIAS) créée en 1999, est une association des travailleurs sociaux à but non lucratif. Elle est apolitique et indépendante de toute confession religieuse. AGUIAS, dans le cadre de l'appui au gouvernement de la République de Guinée a défini les différentes orientations et axes stratégiques par rapport à la protection et la prise en charge des enfants, femmes et jeunes victimes de violences, de maltraitance, de traite et d'exploitations y compris les MGF/E. Pour mener à bien sa mission dans le cadre de la réponse et de protection, AGUIAS par le canal du numéro vert le 116 (créer le 17 Décembre 2005) a mis en place un mécanisme d'alerte précoce, d'identification, de référencement et de contre référencement des cas en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la réponse et de la protection notamment: le SYPEG, la médecine légale, la police, la gendarmerie, les écoles, les familles, les organisations d'enfants, des jeunes, des femmes et les organisations de juriste comme l'ONG Mêmes Droits pour Tous (MDT), en mettant à disposition de ces partenaires, 50 numéros et 50 téléphones mises en flottes. Ces mécanismes au niveau communautaires sont coordonnés par les Travailleurs Sociaux (TS) représenté dans chaque commune.

Le présent cahier de charges est élaboré pour le recrutement d'une expertise (individuelle ou cabinet) pouvant réaliser le renforcement de capacités techniques de ce dispositif.



FINANÇÉ PAR  
L'UNION  
EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CO-FINANÇÉ  
PAR LA FRANCE



EXPERTISE  
FRANCE

MIS EN ŒUVRE  
PAR EXPERTISE  
FRANCE

Appui à la lutte contre la traite des  
personnes dans les pays du Golfe de  
Guinée

### III. Objectifs et résultats poursuivis

#### 1) Objectif général

Connaitre les forces et faiblesses du dispositif du numéro vert du 116 et renforcer ses capacités afin que ce dernier soit plus performant en matière de gestion des cas de traite ainsi que la gestion des données statistiques en la matière.

Une attention particulière sera mise sur :

- 1) La capacité technique de l'ONG AGUIAS dans la gestion, l'appropriation de nouvelle fonctionnalité et la pérennité de la ligne verte ;
- 2) La protection des données tout au long de la consultance. En outre, l'expertise doit recenser les pratiques de l'organisation en la matière et assurer la prise en compte de la sécurité des données dans la réalisation de toutes les activités de la mission.

#### 2) Objectifs spécifiques

Trois objectifs spécifiques sont visés :

**Objectif spécifique 1** : réaliser le diagnostic technique de la ligne verte 116 y compris son ancrage dans l'environnement du système de protection et de référencement en Guinée ;

**Objectif spécifique 2** : Identifier des pistes d'amélioration de la fonctionnalité du 116 et développer (mettre en place) un dispositif plus adapté, innovant et accessible aux acteurs intervenant dans la lutte contre la traite en Guinée ;

**Objectif spécifique 3** : Evaluer et renforcer les capacités techniques de l'équipe support du 116 pour faciliter l'appropriation et la pérennité du dispositif ainsi que la capacité d'identification et de prise en charge des victimes de traite

#### 3) Résultats à atteindre

**OS1** : Le fonctionnement du dispositif du 116 est connu, les forces et les faiblesses sont identifiés et des recommandations sont formulées pour une amélioration du système ainsi que le renforcement de son positionnement dans l'environnement du système de protection en Guinée ;

**OS2** : un dispositif plus amélioré, fonctionnel, innovant et accessible du 116 est mis en place et les données sur la traite ainsi que les autres vulnérabilités sont facilement accessibles et utilisables par les partenaires. Aussi une prise en compte de la protection des données à caractère personnel est réalisée ;

**OS3** : L'équipe support et l'équipe opérationnelle du 116 a les capacités renforcées et s'approprie facilement et efficacement la gestion du dispositif et gère efficacement les données sur les cas de traite.

### IV. Description de la mission

#### 1) Activités prévues

Préparation de la mission



FINANÇÉ PAR  
L'UNION  
EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CO-FINANÇÉ  
PAR LA FRANCE



EXPERTISE  
FRANCE

MIS EN ŒUVRE  
PAR EXPERTISE  
FRANCE

Appui à la lutte contre la traite des  
personnes dans les pays du Golfe de  
Guinée

- Examiner la documentation pertinente ;
- Faire des prises de contact/réunion préalable avec :
  - L'ONG AGUIAS
  - Le CNLTPPA avant l'entame de toutes actions ;
- Développer une méthodologie détaillée de diagnostic et un planning de travail ;

#### Phase I : Diagnostic technique du dispositif du 116

- Réaliser le diagnostic technique du 116 ;
- Evaluer les capacités techniques de l'équipe support du 116 ;
- Faire valider par l'ensemble des parties prenantes le diagnostic ;
- Produire des recommandations concrètes et réalistes pour l'amélioration du système par une évaluation des besoins réels (nommés, voir quantifiés) en terme d'amélioration de tout le dispositif.

La liste des parties prenantes pertinentes sera déterminée avec l'ONG AGUIAS et le CNLTPPA.

#### Phase II : Renforcement du dispositif du 116

- Développer un cahier de charge technique de l'amélioration de tout le dispositif du 116 issu du diagnostic et des recommandations. Le cahier de charge devra : 1) intégrer par la même occasion les types de plaidoyers ou négociations à réaliser afin de renforcer l'encrege du dispositif dans l'environnement des télécommunications en Guinée ainsi que le système de protection en Guinée ; 2) Mentionner la désignation des besoins quantifiés et détaillés (budgétisés) du système amélioré innovant qui sera proposé ;
- Mettre en place le nouveau dispositif (ou celui amélioré) ;
- Développer un plan de formation continu (périodique) technique de l'équipe support du 116 ainsi que des principes directeurs (à développer) dédiés au personnel pour faciliter son rôle de support du dispositif ;
- Orienter l'équipe support sur l'utilisation du nouveau dispositif.

#### **NB :**

- Le nouveau dispositif mis en place devra tenir compte de la sécurité des données à caractère personnel ainsi que d'un système sécurisé d'archivage par l'organisation ;
- Le prestataire devra travailler avec un point focal technique du CNLTPPA afin que la question de traite (toute la chaîne liée à l'alerte et l'orientation) puisse être prise en compte dans le processus ;
- Durant la mise en place du nouveau dispositif, le prestataire doit s'assurer d'éviter une rupture dans les appels reçus au niveau de la ligne verte ;
- Si le nouveau dispositif implique des achats, ces derniers seront réalisés par les services d'Expertise France selon les procédures bailleurs. Donc la planification de la mise en place de ce dispositif dans le cahier de charge que vous proposerez devra tenir compte de la durée des procédures d'achat d'Expertise France et ce délai d'attente ne sera pas facturé par le prestataire, à moins que d'autres activités parallèles soient réalisées durant la période indiquée ;
- Si des prestataires tiers sont engagés pour des travaux, ils seront gérés par le prestataire ayant contracté avec Expertise France et ne sauraient être au niveau d'Expertise France les responsables d'un quelconque retard ou manquement dans l'exécution des tâches ou la mise à disposition des livrables.

#### Phase IV : Test du dispositif et validation du livrable final



FINANÇÉ PAR  
L'UNION  
EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CO-FINANÇÉ  
PAR LA FRANCE



EXPERTISE  
FRANCE

MIS EN ŒUVRE  
PAR EXPERTISE  
FRANCE

Appui à la lutte contre la traite des  
personnes dans les pays du Golfe de  
Guinée

- Réaliser le test du nouveau dispositif, corriger, le finalisé et le présenté officiellement à toutes les parties prenantes ;
- Proposer un plan de garantit incluant entretien et maintenance du dispositif qui sera mis en place.

#### Phase V : Finalisation de la mission et rapport de mission

- Fournir un rapport d’avancement à chaque phase ;
- Fournir un rapport de fin de mission comprenant à minima : les acteurs rencontrés, les activités menées et les difficultés rencontrées ainsi que les résultats obtenus.

#### 2) Livrables attendus

| Livrables  | Date de livraison               |
|--|---------------------------------|
| 1. Rapport de démarrage avec méthodologie, plan de travail, outils de diagnostic   | T0 + 05 jours                   |
| 2. Rapport de Diagnostic avec recommandations + rapport de l’atelier de validation   | T0 + 10 jours                   |
| 3. Cahier de charge du dispositif incluant, besoin, plan de renforcement de capacités  | A déterminer par le prestataire |
| 4. Rapport intermédiaire de mise en place du dispositif  | A déterminer par le prestataire |
| 5. Dispositif complet testé et validé par l’ensemble des partenaires   | A déterminer par le prestataire |
| 6. Rapport d’orientation de l’équipe support et opérationnelle   | A déterminer par le prestataire |
| 7. Rapport de fin de mission intégrant en annexe les versions finales du rapport de diagnostic ainsi que le plan d’entretien et d’engagement de garanti signé. | A déterminer par le prestataire |
| <b>Toute la durée de la prestation doit être en un maximum de 2 mois</b>   |                                 |

#### 3) Coordination

Madame Elissa DUPRAT au niveau régional et Mr Oumar Diané au niveau national seront les interlocuteurs du prestataire pour Expertise France et le CNLTPPA ainsi que l’ONG AGUIASS pour la partie gouvernementale.

Un briefing de lancement se tiendra après la notification du contrat.

Une coordination étroite avec l’équipe terrain de la Guinée devra être mise en place dès la préparation des missions et jusqu’à sa finalisation. En outre, des échanges périodiques avec la chargée régionale du projet (Mme Elissa DUPRAT) seront à prévoir sur l’état d’avancement de la mission et éventuellement les difficultés rencontrées.

#### V. Lieu, Durée et Modalités d’exécution

La mission se déroulera en Guinée-Conakry pendant le troisième Trimestre de l’année 2020. Le calendrier prévisionnel d’exécution de la mission sera proposé par le prestataire, puis confirmé et ajusté pendant la phase de cadrage, et sera défini en étroite coordination avec l’équipe projet Expertise France et les parties prenantes, pour s’assurer de la disponibilité des interlocuteurs.



FINANCÉ PAR  
L’UNION  
EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CO-FINANCÉ  
PAR LA FRANCE



EXPERTISE  
FRANCE

MIS EN ŒUVRE  
PAR EXPERTISE  
FRANCE

Appui à la lutte contre la traite des  
personnes dans les pays du Golfe de  
Guinée

**1) Période de mise en œuvre : démarrage dès que le contexte le permettra en 2020**

**2) Date de démarrage :**

**3) Date de fin :**

**4) Planning/calendrier :** *Le calendrier prévisionnel d'exécution des missions sera proposé par le prestataire.*

## VI. Budget

Le devis présenté devra indiquer l'ensemble des coûts occasionnés :

- Temps de travail de l'équipe ou du consultant ;
- Coûts TTC des honoraires (homme/jour) du chef de mission et de son équipe ;
- Frais de reprographie ou autres ;
- Frais d'organisation de l'atelier de restitution du diagnostic ;

L'enveloppe maximum du projet pour la prestation est de **9 000 euros**. L'installation et l'achat du matériel si nécessaire selon le diagnostic ou le second cahier de charge qui sera élaboré est à la charge d'Expertise France.

## VII. Expertise et profil demandés

Cet appel à candidature s'adresse à un cabinet justifiant d'une expérience réussie dans l'évaluation de de dispositif technique de communication et de base de données.

**1) Nombre de cabinet par mission : 1**

**2) Profil de l'expert (des experts) désigné(s) en charge de l'exécution du contrat**

A. Qualifications et compétences :

- Excellentes qualités /capacités :
  - D'analyse, de synthèse et de critique
  - De communication
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral)

A. Expérience professionnelle générale/ Expérience professionnelle spécifique

- Expérience avérée en diagnostic technique de dispositif technologique communautaire
- Expérience spécifique de travail sur les lignes vertes ou dispositifs électronique communautaires
- La connaissance du contexte guinéen ou Afrique de l'ouest est un atout

## VIII. Informations pratiques

Le processus de sélection sera mené par Expertise France.

Les candidats sont invités à envoyer

1) une proposition technique détaillée comprenant :



FINANÇÉ PAR  
L'UNION  
EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CO-FINANÇÉ  
PAR LA FRANCE



MIS EN ŒUVRE  
PAR EXPERTISE  
FRANCE

Appui à la lutte contre la traite des  
personnes dans les pays du Golfe de  
Guinée

- Une proposition démontrant la bonne compréhension des enjeux de la prestation et présentant la méthodologie proposée
  - Un chronogramme d'activités
  - Un/des CV, ainsi que des références
  - La preuve de son enregistrement fiscal dans son pays de résidence
  - Autres documents d'appui jugé pertinent à la proposition (soumission optionnelle : les documents ne seront pas pris en compte dans la grille d'évaluation)
- 2) Une proposition financière détaillée en € ou en GNF incluant tous les frais

NB : pas de modèle de proposition. Les propositions doivent répondre aux exigences citées plus haut.

La proposition complète doit être envoyée obligatoirement aux adresses mails ci-dessous

[diane.oumar@expertisefrance.fr](mailto:diane.oumar@expertisefrance.fr) ;

[bacarkiki@yahoo.fr](mailto:bacarkiki@yahoo.fr)

[eric-zaye.gnaoule@expertisefrance.fr](mailto:eric-zaye.gnaoule@expertisefrance.fr)

en indiquant dans l'objet du message « **Diagnostic Ligne verte GUI** » au plus tard le 28 juillet 2020 à 18h (heure locale Guinée).

L'appréciation de l'offre sera fondée sur les critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

|                                 |      |
|---------------------------------|------|
| 1. Qualification de l'expertise | 35%  |
| 2. Offre méthodologique         | 35%  |
| 3. Offre financière             | 30%  |
| TOTAL                           | 100% |

**Toute candidature incomplète sera rejetée.**

Oumar Diané

**Chef Projet national**



FINANCÉ PAR  
L'UNION  
EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CO-FINANÇÉ  
PAR LA FRANCE



EXPERTISE  
FRANCE

MIS EN ŒUVRE  
PAR EXPERTISE  
FRANCE

Appui à la lutte contre la traite des  
personnes dans les pays du Golfe de  
Guinée